



**POUR LA RECONQUÊTE DE L'INDUSTRIE
ET DES SERVICES PUBLICS**

POUR UN PRINTEMPS REVENDICATIF

JOURNÉE INTERPROFESSIONNELLE DE MOBILISATION PARTOUT EN FRANCE, LE MARDI 21 MARS 2017 : RASSEMBLEMENTS, MANIFESTATIONS, GRÈVES

La France doit disposer d'une industrie et de services publics forts répondant aux besoins de la population, qui assurent un développement économique équilibré des territoires, la création d'emplois et le progrès social pour tous.

L'industrie française est en déclin depuis plusieurs décennies dépassant à peine 10 % du PIB en 2016, contre 16 % en Europe et 23 % en Allemagne. L'emploi industriel a reculé de près de 25 % en quinze ans pour se situer aujourd'hui à moins de 3 millions.

POUR UNE INDUSTRIE FORTE

Il est urgent de réindustrialiser la France qui importe 60 % de ses produits industriels, ce qui conduit à un déficit structurel de notre balance commerciale. Il n'y aura pas d'économie robuste sans industrie forte sur le territoire national. Sans industrie, moins d'activité économique, pas assez de richesses pour les territoires et une augmentation du chômage, de la précarité et des bas salaires. Le déclin industriel a été de pair avec une multiplication par 5 des dividendes dans la valeur ajoutée. C'est bien la finance qui étrangle l'industrie. Une autre politique est possible. **La CGT porte un projet de développement humain durable** qui, à l'opposé de la recherche de profits à court-terme pour quelques-uns, répond aux besoins de tous et à l'intérêt général. La CGT n'oppose pas vieille et nouvelle industries mais propose **un développement et une transformation de l'appareil productif** pour la réponse aux besoins sociaux dans le respect de l'environnement, en remplaçant l'humain au centre du processus de travail, grâce à la formation, la qualification, la recherche.

Les services publics sont eux aussi en déclin. Ce déclin résulte de choix politiques, notamment des politiques d'austérité menées par les gouvernements successifs (suppression de postes, non-remplacement des agents partant à la retraite, abandon et privatisation de missions, réduction des crédits, diverses réformes n'ayant qu'une approche comptable). En dépit des efforts des agents, les services publics répondent de moins en moins aux besoins de la population. Ils sont pourtant essentiels pour réduire les inégalités.

POUR DES SERVICES PUBLICS FORTS, accessibles à tous, garants de l'égalité et de la cohésion sociale

Industrie et service public vont de pair. L'installation d'entreprises est facilitée par les infrastructures existantes en termes de réseaux, écoles, santé. Quand une région se désindustrialise, cela entraîne une diminution de l'offre de services publics – quand ce n'est pas leur fermeture – qui conduit à la désertification de ces territoires.

La CGT est pour un développement des services publics qui répondent aux besoins de la population en termes de santé, d'éducation, de formation, d'énergie, d'eau, de logement, de transport, de sécurité, de transport, de ramassage des déchets, etc.

**PAS D'INDUSTRIES SANS SERVICES PUBLICS
ET PAS DE SERVICES PUBLICS SANS INDUSTRIE**

POUR DES DROITS POUR LES SALARIÉ-E-S MOBILISATION LE MARDI 21 MARS 2017

Les salarié-e-s ont besoin de garanties collectives qui les protègent de la déréglementation du marché du travail imposée par la financiarisation de l'économie et leur permettent d'inverser ces politiques. Un développement harmonieux ne se fera pas sans salariés formés, qualifiés, avec des droits d'interventions et une sécurisation des parcours professionnels.

200 milliards d'euros par an d'aides publiques versées aux entreprises sans contreparties ; pour l'année 2016, 56 milliards d'euros distribués aux actionnaires des seules entreprises du CAC 40 ; 80 milliards d'euros d'évasion fiscale. De l'argent, il y en a mais pour enrichir une minorité et non pas répondre à l'intérêt général ! Exigeons une autre logique de production et de partage des richesses, une autre politique pour des choix économiques, sociaux et environnementaux au service de l'intérêt général et de la réponse aux besoins.

En France, 93% des salarié-e-s sont couverts par une convention collective, quels que soient son statut et la taille de son entreprise. Or, depuis plusieurs années, différentes mesures tendent à casser l'égalité de droits mettant les salariés en concurrence et affaiblissant leur capacité de réaction collective : de la directive européenne sur le travail détaché à la loi El Khomri dont nous continuons à

exiger l'abrogation et qui ne doit pas entrer dans les entreprises. Sous couvert de compétitivité ou de réduction des déficits publics, des milliers d'emplois sont détruits et la précarité se développe, le patronat présentant la précarité comme la nouvelle norme sociale.

LA CGT CONTESTE LES CHOIX PATRONAUX ET POLITIQUES

La CGT revendique un nouveau statut pour le travail salarié et la mise en place d'une sécurité sociale professionnelle, libérant les salarié-e-s du chômage et de la précarité, l'augmentation des salaires, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, la reconnaissance de la qualification et un plan national de formation, la réduction du temps de travail à 32 h, le contrôle social des aides publiques et des choix patronaux et politiques sur le développement industriel et des services publics.

Vous ne voulez pas en rester là ! Ensemble, dans le syndicat, nous serons plus forts.

Bulletin de contact et de syndicalisation

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Âge : _____ Profession : _____

Entreprise (nom et adresse) : _____



Bulletin à renvoyer à La CGT, espace Vie syndicale, case 5-1, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex,
téléphone : 01 55 82 81 94, fax : 01 48 51 51 80, courriel : orga@cgt.fr. **Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur www.cgt.fr**